



FRANCAS DU DOUBS
Francas de Pelousey
Maison de la Noue Grande rue -25170 Pelousey
Tel : 06.33.84.96.48 / 09.63.44.78.96
pelousey.cdl@francas-doubs.fr

Année 2022 - 2023

Nom, prénom de l'enfant : Né(e) le :

Ecole : Classe :

Famille : Parentale Monoparentale Recomposée Accueil

PARENTS DE L'ENFANT

	Mère	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Père	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :				
Adresse du domicile :				
Tél. Domicile/Portable :				
Tél. Professionnel :				
Courriel :				
Situation familiale :				
N° Sécurité sociale :				

Personnes à joindre en cas d'urgence (Nom+Téléphone) :

Assurance : N°Téléphone N°Contrat :

N° Allocataire C.A.F. : Régime social :

C.A.F. d'appartenance : CAF DU DOUBS Autre C.A.F.

Autorisations

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités OUI NON

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou à filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives. OUI NON

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse et journaux locaux, nouveau média, affiches...) OUI NON

L'enfant sait-il nager ? OUI NON Piscine autorisée : OUI NON

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT :

Nom/Prénom	Lien de parenté	N°Téléphone	Adresse

Régime alimentaire : Date du dernier certificat médical :

Allergies :

Recommandations :

allergies :

Certifications et autorisations parentales :

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire, je soussigné, responsable légal de l'enfant inscrit :

- 1) Autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs,
- 2) Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- 3) Décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire,
- 4) Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,
- 5) Dégage l'association de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...).

Réglementation RGPD : (Réglementation Générale sur la Protection des Données)

Selon l'article 17 vous avez le droit de demander à la structure l'effacement de données à caractère personnel vous concernant.

Fait à , le Signature :